

Non à la répression des luttes des réfugié-es et de leurs soutiens - Solidarité avec les migrant-es

7 novembre 2015



Le 12 août dernier, des réfugié-es avaient débuté une grève de la faim au Centre d'Emmaüs Solidarité de la rue Raymond Losserand pour protester contre les conditions indignes qu'ils/elles subissaient en contradiction avec les promesses faites par la mairie de Paris et le directeur de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) lors de leur évacuation de la halle Pajol.

Trois personnes, dont deux camarades de SUD Culture Solidaires, présent-es pour soutenir leurs demandes ainsi que le traducteur ont été arrêté-es à cette occasion et placé-es en garde à vue durant 48 heures puis déféré-es.

Suite à la plainte d'Emmaüs, ils/elles sont passé-es devant le tribunal le 9 octobre dernier pour "séquestration" et "refus de prélèvement d'ADN".

Le jugement vient d'être rendu. Ils/elles ont été condamné-es à 4 mois de prison avec sursis, 1 600 euros de dommages pour deux des 4 parties civiles et 200 euros d'amendes pour refus de prélèvement ADN pour deux des camarades.

Une nouvelle fois, c'est la solidarité avec les migrant-es qui est ainsi condamnée.

SUD Culture Solidaires renouvelle son soutien plein et entier aux personnes condamnées et appelle à poursuivre les initiatives visant à dénoncer ce jugement inique et à amplifier le mouvement de solidarité avec les migrant-es !

SUD Culture Solidaires - 7 Novembre 2015

• [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Non-a-la-repression-des-luttes-des-refugie-es-et-de-leurs-soutiens-Solidarite>